

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

le voyage de Fanny

un film de Lola DOILLON



L'HISTOIRE DU FILM

Du haut de ses 12 ans, Fanny a la tête dure ! Mais c'est surtout une jeune fille courageuse qui, cachée dans un foyer loin de ses parents, s'occupe de ses deux petites sœurs. Devant fuir précipitamment, Fanny prend alors la tête d'un groupe de huit enfants, et s'engage dans un dangereux périple à travers la France occupée pour rejoindre la frontière Suisse. Entre les peurs, les fous rires partagés et les rencontres inattendues, le petit groupe fait l'apprentissage de l'indépendance et découvre la solidarité et l'amitié...

AU CINÉMA LE 18 MAI

Pour toute information sur l'organisation de projections scolaires avec vos élèves :
scolaires@parenthesecinema.com

Note d'intention de Lola Doillon



LE VOYAGE DE FANNY, mon troisième long-métrage, est inspiré librement du livre «*Le voyage de Fanny*», le récit autobiographique de l'enfance de Fanny Ben-Ami (Fanny Eil de son nom de jeune fille) pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Après la lecture de son livre, je suis allée rencontrer cette femme, aujourd'hui âgée de 85 ans, à Tel-Aviv où elle vit désormais. Je l'ai filmée pendant quelques jours, durant lesquels elle m'a raconté son histoire, ses souvenirs de maisons d'enfants de l'OSE, et son errance avec un groupe d'enfants avant d'atteindre la Suisse. Elle m'a ouvert ses précieux albums dans lesquels elle garde soigneusement les quelques photos et lettres de l'époque.

Pendant ces quelques jours, j'ai ressenti le besoin de parole et de mémoire de Fanny, de ces enfants cachés qui ont repris une nouvelle vie après-guerre, qui n'auraient pas osé se plaindre car, eux, qui étaient en vie et ne sortaient pas des camps, se sont souvent tus pendant de nombreuses années.

De cette rencontre et de ce sentiment est née mon envie de raconter l'histoire de Fanny, et plus largement, de ces nombreux enfants juifs ayant fui le nazisme, qui ont été séparés de leurs parents pour naviguer de maisons d'enfants en homes et qui ont été sauvés grâce à différentes organisations (OSE, UGIF...), grâce auxquelles ils ont eu la chance de trouver joie et affection au sein de ces « familles » de fortune. Je me suis imprégnée des récits du quotidien ou de faits plus rares glanés dans mes recherches, de ces anciens enfants cachés, et les ai intégrés à cette histoire.

Et toutes les personnes que j'ai croisées au fil du quotidien qui m'ont raconté des morceaux de leurs souvenirs d'enfances et dont j'ai intégré certains détails dans le scénario.

À travers ce film, je souhaite m'adresser plus particulièrement aux enfants, dont beaucoup ne connaissent pas encore, ou peu selon les âges, cette période de l'Histoire, et ceci alors même que les derniers témoins vieillissent et disparaissent peu à peu.

En écrivant l'aventure de Fanny et de ces enfants, c'est aussi, plus intimement, l'histoire de leur émancipation accélérée que je souhaite raconter. Au cours de sa fuite, Fanny a simultanément éprouvé l'amour, l'amitié, l'injustice, la peur de la mort, le poids de la responsabilité, la solidarité. Et ceci en seulement quelques semaines. Le cœur du film traite de ce passage de l'enfance à l'adolescence puis à l'âge adulte et

des expériences émotionnelles de ces jeunes héros : l'angoisse des séparations, la peur de l'inconnu, de l'oubli (contre lequel lutte Fanny avec son appareil photo), de la mort, mais aussi leur énergie optimiste, leur courage et leur persévérance.

Je souhaite montrer comment, grâce à son tempérament impulsif, sa rage positive, sa détermination, Fanny, une simple préadolescente refuse de se soumettre et se bat à son niveau pour mener à bien la mission qu'elle s'est attribuée. Malgré son héroïsme, sa bonté m'intéresse moins que son entêtement, ses défauts lui sont aussi utiles que ses qualités.

Mettre cette histoire à la portée des plus jeunes, supposait de traiter cette menace toujours présente, mais à juste distance. Mon souhait a été de filmer le groupe en étant comme un des leurs, en plaçant la caméra et donc le spectateur parmi eux, et lui faire vivre cette histoire à travers leur regard.

J'aime travailler avec les enfants et les adolescents, saisir leur naturel « instinctif ». J'ai commencé, sur différents films, à chercher des enfants en casting sauvage, puis à les faire parler, les écouter, réutiliser leurs paroles, leurs histoires pour nourrir les personnages. Puis j'ai décidé d'en faire les héros de mes courts-métrages et de mon premier long métrage « Et t'es sur qui ? ».

Contrairement à des acteurs professionnels il ne suffit pas de leur dire ce que l'on désire, mais il faut trouver un langage différent, et propre à chaque enfant pour les diriger vers notre envie. Travailler avec des enfants signifie s'adapter à eux, à leur façon d'être selon leur âge, et gagner leur confiance.

Je suis ravie que Cécile de France ait accepté d'interpréter Madame Forman, car elle a ce talent de passer d'une grande dureté à une sensible générosité. J'ai écrit son personnage en m'inspirant de deux femmes : Madame Weil-Salon et de Lotte Schwarz (directrice du château de Chaumont dans lequel Fanny Ben-Ami a séjourné), ces femmes qui ont œuvré pour le secours des enfants, et dont j'ai imaginé qu'elles avaient dû être impressionnantes aux yeux des enfants et que ceux-ci n'avaient sans doute pas eu conscience, à l'époque, de leur courage ni de leur tendresse pour eux. Je l'ai imaginée d'une apparente et nécessaire sévérité, dont nombre d'adultes, seuls maîtres du sort de ces enfants, avaient dû faire preuve pour les aider à se préparer au voyage. C'est aussi pour cela que j'ai voulu que son personnage laisse échapper in extremis sa tendresse et son émotion lorsqu'elle est contrainte de confier à Fanny la responsabilité des enfants.

Aujourd'hui il est toujours très difficile d'expliquer « pourquoi » le racisme et l'antisémitisme à un enfant, pourquoi autant d'atrocités ont été commises contre la communauté juive à cette époque. À travers ce film, j'ai envie de participer, à ma manière, à ce devoir de mémoire.

Lola Doillon, la réalisatrice

Les personnages du film vus par les acteurs



Fanny interprétée par Léonie Souchaud

« Fanny a treize ans, comme son père s'est fait arrêter 4 ans plus tôt, sa mère a décidé d'envoyer ses trois filles Fanny, Georgette et Erika dans une maison de l'OSE. Fanny prend la tête de la troupe au cours du voyage qui mène les enfants vers la Suisse et la liberté. Fanny est super courageuse, forte et téméraire. »



Rachel interprétée par Lou Lambrecht

« Mon rôle, c'est celui de Rachel, mais comme c'est un nom juif on me change mon nom pendant le voyage et je m'appelle alors Thérèse ou Marie-Claire. Rachel rejoint Fanny et ses sœurs à la gare avec Diane. »



Georgette interprétée par Juliane Lepoureau

« Je m'appelle Georgette, j'ai 6 ans et je suis la sœur de Fanny et d'Erika. »



Maurice interprété par Igor Van Dessel

« Maurice a 10 ans et il est assez sûr de lui. Il pense toujours au moment présent, il ne manque pas courage. »



Marie interprétée par Malonn Lévana

« Marie a 8 ans, on ne connaît pas son passé. Elle est peureuse, n'est pas sûre de ce qu'elle comprend de la guerre parce qu'elle pose beaucoup de questions. Elle prend sous son aile un petit garçon, Jacques. »

Madame Forman interprétée par Cécile de France

« Un personnage fictif inspiré de deux personnes, Madame Lotte Schwarz et Madame Weil-Salon. Deux femmes qui s'occupaient des maisons de l'OSE et qui s'investissaient corps et âme pour sauver des enfants juifs, les faire passer de l'autre côté de la frontière Suisse. Madame Forman a quelque chose d'assez dur, d'assez sévère, d'assez tenu. Cette sévérité, que Lola Doillon a voulue, elle est intéressante parce que c'est la guerre et que Madame Forman ne s'occupe pas d'une colonie de vacances !

Et puis c'est beau cette opposition entre le regard de ces enfants qui sont innocents, émerveillés, apeurés, et la dureté de cette directrice d'école, sa sévérité, cette autorité qu'il lui fallait avoir pour apprendre aux enfants à être indépendants, à vivre sans parents, seuls, pour pouvoir se sauver eux-mêmes. C'est un personnage qui a une grande responsabilité. »



L'histoire du film vue par les enfants comédiens

« Le film se passe en 1943, c'est l'histoire d'une troupe d'enfants juifs qui vivait dans une maison de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants). Comme la France était occupée par les nazis ils ont dû quitter la maison et partir sans leur parent et sans adulte pour la Suisse. »

Léonie Souchaud (Fanny) 13 ans

« L'histoire se passe pendant la guerre. Fanny et ses sœurs sont déposées dans une maison Ose qui est une maison d'enfants. Mais elles ne peuvent pas rester là parce qu'elles sont juives. À la gare, Fanny retrouve d'autres enfants juifs et ensemble ils vont fuir la France. Ils vont traverser des villes et des villages pour rejoindre la Suisse. C'est Fanny la chef de la bande. »

Lou Lambrecht (Rachel) 7 ans

« C'est l'histoire d'une bande d'enfants dont le chef est Fanny, une petite fille de 13 ans. Ils fuient les nazis pour survivre et rejoindre la Suisse. »

Malonn Lévana (Marie) 10 ans

« C'est une histoire qui se passe pendant la guerre. C'est l'histoire de trois sœurs qui s'enfuient de la France pour ne pas être tuées par les soldats. Elles marchent beaucoup, elles ont faim et elles ont peur. Elles s'enfuient avec d'autres enfants pour aller en Suisse. »

Juliane Lepoureau (Georgette) 7 ans

Les enfants dans la Shoah

Une approche psychanalytique

Après la seconde guerre mondiale, les victimes de la Shoah n'ont pas raconté ou si elles ont raconté, elles n'ont pas été entendues. Il a fallu attendre les années 60 pour que les témoignages prennent de la valeur aux yeux des historiens, et de la société en général. Il a fallu encore plus longtemps, les années 90 pour que l'on s'intéresse et que l'on étudie l'impact psychologique des traumatismes subis durant la Shoah, impact qui concerne les individus ayant traversé ces épreuves mais aussi leurs descendants, enfants, petits-enfants étant donné les troubles de la communication et relationnels entraînés par le vécu traumatique des personnes concernées.

C'est à la lecture des témoignages écrits ou oraux recueillis qu'est apparue peu à peu et très récemment l'intérêt de mesurer l'impact traumatique de ces vécus particuliers notamment ceux des enfants dits « cachés ». Enfants qui en France (mais aussi ailleurs dans des conditions extrêmes tel Aharon Appelfeld ⁽¹⁾ dans les forêts d'Ukraine) ont dû à des âges parfois très précoces changer d'identité, se cacher, oublier qui ils étaient en étant séparés de leurs parents sans savoir ce qui était arrivé à ceux-ci.

Les entretiens individuels ou en groupe permettent un travail de compréhension tout autant que thérapeutique. Soixante ans après, ce traumatisme n'a jamais été reconnu comme tel, la souffrance a été déniée pour permettre une réinsertion dans un monde, une vie normale, déniée par l'entourage comme par le sujet lui-même « coupable » déjà d'avoir survécu.

Le recueil des témoignages a donc à la fois une valeur en tant que « devoir de mémoire » vis-à-vis de la collectivité, comme en témoigne ce film fait à partir d'un témoignage écrit par une réalisatrice qui veut transmettre à son fils un message concernant ses arrière-grand parents ; mais aussi une valeur « thérapeutique » de reconnaissance de la spécificité du traumatisme subi et d'explicitation du vécu permettant le soulagement de la souffrance restée enkystée depuis 60, 70 ans et agissant de façon délétère insidieusement.

Il y a eu attaque des liens de filiation et d'affiliation. Les enfants ont été séparés de leurs parents souvent sans explication, mais aussi de leur fratrie ; il y a eu aussi déculturation. Ils ont dû changer d'identité, de langue, de religion, et ils ont dû prématurément se comporter comme des adultes : se cacher, faire semblant. Ce processus de perte d'identité s'est parfois poursuivi après la guerre à l'intérieur des familles mutilées et traumatisées ne permettant pas aux enfants de retrouver un environnement sécurisant et support d'identité.

On soulignera l'importance du groupe permettant de préserver, reconstruire une affiliation, une identité à travers les processus d'identification ; aussi bien dans cette maison d'enfants à L'OSE comme le montre le film, que quand l'héroïne doit protéger sa sœur et les autres enfants qu'après la guerre dans les mouvements de jeunesse ou grâce aux groupes de parole plus récemment permettant de faire circuler une parole libre entre anciens enfants cachés (Nathalie Zajde⁽²⁾) et donc la réparation du morcellement de la personnalité à travers le retissage de liens multiples.

En effet, un enfant soumis précocement à des situations dont il n'a pas les moyens psychiques de les maîtriser, opère pour y faire face à un clivage de sa personnalité. Il est soumis à l'injonction paradoxale de se désaffilier de son milieu d'origine de l'oublier même pour devenir quelqu'un d'autre tout en y restant fidèle secrètement. Clivage et « silenciation » qui vont marquer définitivement la construction de sa personnalité. C'est ce qu'on a pu observer chez ces enfants cachés pendant mais aussi après la guerre. C'était le prix à payer pour rester apparemment normal, faire face à une réalité insupportable ; une hyper adaptation apparente accompagnée d'une incapacité à communiquer sur ses ressentis, ses affects refoulés car trop douloureux. C'est le secret qui a sauvé l'enfant caché mais l'enfermé en tant qu'adulte survivant.

D'où les conséquences sur leurs relations avec leurs propres enfants : transmission du sentiment d'insécurité couplé au désaveu de la souffrance rendant impossible la communication des affects, ce qui entrave l'autonomie psychique des membres de la famille.

Marie-Rose Moro⁽³⁾ a qualifié ces enfants cachés d'enfants « exposés ». En référence à la mythologie, ce sont des enfants qui ont été exposés à un milieu hostile « afin de les mettre à l'épreuve du danger », destin dont ils ressortent soit très forts soit cassés. En fait les deux ; apparemment forts mais vulnérables à l'intérieur car n'ayant pu se construire selon le processus naturel de construction de l'enfant avec et contre ses parents.

On fera le lien avec la vulnérabilité des enfants de migrants ayant développé des compétences précoces de débrouillardise ; et en même temps très vulnérables car sans assises identitaires, tiraillés entre deux transmissions - parentale et sociétale - d'où le clivage de la personnalité et la déculturation.

Ces enfants après avoir été cachés, persécutés, humiliés, effrayés pendant la guerre, ont été après la guerre souvent orphelins, d'un des parents au moins, condamnés au silence dans leur vie sociale mais aussi dans leur

Les enfants dans la Shoah

famille traumatisée. Marceline Loridan⁽⁴⁾ décrit ces retrouvailles impossibles avec une mère hostile, une fratrie éclatée et un père idéalisé jamais revenu.

«Miraculés», ils ont construit une famille, une vie professionnelle. Mais en sacrifiant une parole vivante trop douloureuse à dire et à entendre. Miraculés mais morts psychiquement, étrangers à eux-mêmes, n'ayant pas pu réintégrer une identité et/ou leur groupe d'appartenance.

Le fait de pouvoir réinscrire ce récit de vie au sein de leur histoire personnelle et familiale à travers l'écrit ou l'oral seul ou en groupe ; prolongé par des images, documentaires ou films de fiction comme celui-là permet la reprise d'un travail psychique même soixante-dix après.

Circulation d'une parole reprise par la génération des petits-enfants pour la transmettre aux arrière-petits-enfants qui fait partie de ce travail de retissage des liens, de réintégration au monde des vivants nécessaire pour lutter contre le travail d'anéantissement nazi qui continue à contaminer les liens humains comme nous le montrent les travaux évoqués ou les écrits à ce sujet de Jean-Jacques Moscovitz⁽⁵⁾.

Le traitement fictionnel, bien que souvent critiqué, permet cette transmission intergénérationnelle. Non pour nier ou édulcorer ce qui s'est passé, mais pour le rendre transmissible, en le rendant «supportable». La fiction par les identifications aux personnages, la scénarisation palpitante et romantique évite que, face à l'insupportable des défenses inconscientes soient mobilisées de type scotomisation, déni, clivage rendant cette transmission vaine. Ce qui explique que des enfants puissent rire en visitant Auschwitz, créant l'émoi il y a quelques années. Face à un afflux traumatique non métabolisable, les jeunes se protègent et la transmission échoue.

Les «enfants cachés» par leur existence témoignent de la rencontre entre l'intime et l'Histoire. Comment un enfant se construit-il alors qu'au lieu de vivre les émois de son âge sur la scène du fantasme, il doit se confronter à une réalité impensable ? Imre Kertesz⁽⁶⁾, arrivé à Auschwitz à 15 ans raconte qu'il s'y adapte : il cherche à décrypter les règles de ce nouvel univers et à s'y conformer. Les catégories d'«être» appliquées jusque-là n'ont plus cours.

La rupture de la construction psychique de cet enfant ou de cet adolescent, en lien avec le collectif, entraîne des distorsions de «l'être au monde» de ces anciens «enfants cachés» amplifiées par les conditions de vie psychique et matérielle après la guerre et ayant des conséquences sur leur vie d'adulte et leurs liens à leurs descendants, comme nous avons pu l'évoquer dans

ce texte. Derrière une connaissance générale saturée, on parle encore beaucoup de la Shoah, il y a une méconnaissance, voire même un déni du vécu intime de ces enfants devenus grands. Déni dont nous avons vu comment il s'organise pour permettre la survie de l'enfant pendant et après la guerre et comment il est relayé par le collectif.

Ces zones de non-dits individuelles et collectives, ces modes de fonctionnement par clivage et déni, cette perte de repères identitaires continuent plusieurs générations après à empêcher la transmission d'expériences indicibles. Mais qui doivent néanmoins être arrachées à l'oubli pour que la Shoah (et tous les autres crimes de masse qui l'ont suivi) ne fasse pas l'objet d'un refoulement massif une fois «l'ère des témoins» passée. Ce film fait donc partie de cette longue chaîne de transmission qui ne doit jamais s'interrompre.

Lysiane Lamantowicz (psychiatre-psychanalyste)



Credit Photo : Yvonnie Commans de Brachène.

Bibliographie

1. Aharon Appelfeld, *Histoire d'une vie*, Éditions Points 2005.
2. Nathalie Zajde, *Les enfants cachés en France*, Éditions Odile Jacob 2012.
3. Marion Feldman et Marie-Rose Moro, *Les enfants cachés 1940-1944 : un vécu traumatique qui se poursuit*, Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescence, Revue vol 56 / juin-juillet 2008 (p. 215-222).
4. Marceline Loridan-Ivens et Judith Perrignon, *Et tu n'es pas revenu*, Éditions Grasset 2015.
5. Jean-Jacques Moscovitz, *Rêver de réparer l'histoire*, Éditions Eres 2015.
6. Imre Kertesz, *Être sans destin*, Éditions Actes Sud 1997.

La Seconde Guerre mondiale et la Shoah

Repères chronologiques

1935

Lois de Nuremberg, en Allemagne, qui consacrent la séparation « biologique » et sociale des Juifs du reste de la population allemande. Interdits d'exercer dans l'administration, la magistrature et l'enseignement, les Juifs n'ont plus accès aux professions de la radio, du cinéma, de la presse... Une loi sur « la protection du sang et de l'honneur allemand » interdit même les mariages et les relations sexuelles entre Juifs et Aryens. De nombreuses familles juives commencent à fuir le pays et à se réfugier dans les pays européens et aux États-Unis.

1938

Novembre : « Nuit de Cristal » en Allemagne et en Autriche. Des pogroms sont organisés, on incendie les habitations des Juifs, leurs synagogues... préludes à une vague de déportations.

1939

1^{er} septembre : la Wehrmacht envahit la Pologne.

3 septembre : l'Angleterre et la France entrent en guerre. Début de la « drôle de guerre » : l'armée française se cantonne derrière la ligne Maginot.

1940

Avril : l'Allemagne envahit le Danemark puis attaque la Belgique, les Pays-Bas et la France.

10 mai : la « Blitzkrieg » (guerre éclair) est lancée. L'armée française est vite en déroute.

10 juin : l'Italie déclare la guerre à la France.

14 juin : les Allemands entrent dans Paris.

16 juin : le président de la République fait appel au Maréchal Pétain, 84 ans, pour constituer le nouveau Gouvernement.

17 juin : Pétain demande l'armistice, signé avec les Allemands à Rethondes le 22. L'armistice prévoit notamment la division de la France en deux zones séparées par une « ligne de démarcation », la zone occupée, au nord, et la « zone libre », au sud ; l'armistice avec les Italiens est signé près de Rome le 24 juin. À partir de cette date, quelques territoires alpins frontaliers sont partiellement occupés par l'armée italienne.

18 juin : de Londres, le général de Gaulle lance son appel à la résistance.

10 juillet : les députés accordent les pleins pouvoirs à Pétain.

« Liberté, Égalité, Fraternité » est remplacée par « Travail, Famille, Patrie ». Le Gouvernement s'installe à Vichy. Début de la Collaboration.

Juillet-Octobre : premières lois anti Juifs.

4 octobre : Un décret du Maréchal Pétain prévoit l'internement des ressortissants étrangers de race juive dans des camps spéciaux, sur simple décision préfectorale.

1941

L'État français livre à l'Allemagne les Juifs étrangers de la zone libre et apporte son concours pour les arrêter en zone occupée.

De Gaulle envoie Jean Moulin en France pour unifier la Résistance.

14 mai : première grande rafle de Juifs à Paris.

1942

Lors des conférences de Wannsee, les Nazis formalisent la « Solution finale de la question juive »

27 mars : 1^{er} convoi de Drancy à Auschwitz (camp d'extermination)

29 mai : publication de la 8^{ème} ordonnance qui rend le port de « l'étoile juive » obligatoire en public à partir du 7 juin 1942, pour les juifs de zone occupée de plus de six ans, français ou étrangers.

Mai : la firme IG-Farben met au point le Zyclon-B, qui sera expérimenté dans les chambres à gaz de Sobibor.

16 et 17 juillet : rafle du Vél d'Hiv. Déportations massives de Juifs étrangers vers les camps de concentration.

26 août : rafles en zone sud

10 novembre : invasion de la « zone libre » par les Italiens et les Allemands. Les Italiens occupent désormais les départements situés à l'est du Rhône, de Lyon à Menton, ainsi que la Corse. Sous leur administration, les Juifs sont relativement protégés.

Repères chronologiques

1943

Création de la Milice, pour lutter contre les résistants, les Juifs et les opposants au régime de Vichy. Instauration du Service du Travail Obligatoire (STO).

Création du Conseil National de la Résistance.

8 septembre : les territoires occupés en France par l'Italie passent sous contrôle allemand, suite à l'armistice signé entre les Italiens et les Alliés.

1944

6 juin : débarquement des Alliés en Normandie.

17 août : le dernier convoi N°79 est parti de Drancy pour Buchenwald une semaine avant la libération de Paris.

12 novembre : le tout dernier convoi quitte Metz pour le camp d'extermination de Dachau.

1945

Janvier : Auschwitz est libéré par l'Armée Rouge.

Entre avril et mai : ce sera le tour des camps de Buchenwald, Bergen-Belsen, Sachsenhausen, Flossenbug, Dachau, Ravensbruck et Mauthausen.

Février : conférence de Yalta.

Avril : l'Allemagne est envahie par l'Armée Rouge et les Forces alliées.

30 avril : mort d'Hitler.

8 mai : l'Allemagne nazie capitule.

Août : condamnation à mort de Pétain, qui sera gracié par de Gaulle.

1946

Procès des dirigeants hitlériens à Nuremberg, intenté contre vingt-quatre criminels de guerre nazis, notamment pour « crime contre l'Humanité ». Il se poursuivra jusqu'au 1er octobre 1946. Douze des accusés sont condamnés à la pendaison.

En gras : les événements qui ont eu lieu en France

FOCUS

Le 16 juillet 1995, Jacques Chirac, Président de la République (1995-2007), reconnaît la responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs de France

Extrait du discours : « *Ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'État français.* »
Jacques Chirac

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01248/discours-de-jacques-chirac-sur-la-responsabilite-de-vichy-dans-la-deportation-1995.html>

Les mesures anti-juives et la Collaboration

En 1939, au commencement de la seconde guerre mondiale, environ 300 000 Juifs vivent en France, dont près de la moitié d'étrangers, pour beaucoup issus d'Allemagne, d'Autriche et de Pologne.

Dès l'armistice signé, l'état (le gouvernement de Vichy) va s'employer à régir leur statut, alors même que l'Occupant ne lui a encore fait aucune demande.

En 1940 (entre juillet et octobre) plusieurs mesures anti-juives successives sont prises. Elles visent notamment à limiter l'accès des Juifs à certaines professions et à favoriser l'internement des Juifs étrangers dans des camps. Les naturalisations obtenues depuis 1927 sont révisées, ce qui fera perdre la nationalité française à plus de 7 000 Juifs. À l'automne, les Allemands imposent au Gouvernement de Vichy un recensement des Juifs français et de leurs entreprises. Ceux-ci sont également tenus de se présenter au commissariat pour recevoir une nouvelle carte d'identité portant la mention «Juif».

En 1941, l'État français crée un « Commissariat général aux Questions juives ». Il ouvre le camp de Drancy où transitent bientôt les Juifs étrangers massivement arrêtés par la police française. Le statut des Juifs est révisé, avec nouvelles interdictions et restrictions, notamment professionnelles. Puis les premières arrestations de Juifs français interviennent en décembre.

En 1942, la France met en œuvre les nouvelles ordonnances allemandes, notamment l'obligation du port de l'étoile jaune, l'interdiction de fréquentation par les Juifs de certains lieux publics...

Le 1^{er} juin, les Allemands décident que la France devra leur livrer 100 000 Juifs. Le 8 juillet, les autorités s'engagent dans un premier temps, à livrer 22 000 apatrides ou étrangers de zone Nord (nord de la ligne de démarcation dite zone occupée) et 10 000 de zone Sud (sud de la ligne de démarcation dite zone libre).

Dans les jours qui suivent, les arrestations et les déportations se multiplient. Les 16 et 17 juillet, c'est la Rafle du Vél d'Hiv, où 13 000 Juifs dont 4 000 enfants sont arrêtés à Paris par la police française, entassés au Vélodrome d'Hiver avant d'être déportés. Désormais, des rafles et déportations massives sont également organisées en « zone libre », qui sera envahie à son tour en novembre.



Credit Photo : Nicolas Schul

Le sort des enfants juifs en France

Des milliers d'enfants sauvés par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE)

L'HISTOIRE DE L'OSE

1912-1913 : L'OSE en Russie (d'après le sigle russe)

L'OSE est née en 1912 à Saint-Petersbourg avec une mission : **mettre en place d'un système de santé moderne à l'intention des populations juives, exclues du système de protection médico-sociale russe.**

En s'appuyant sur les organisations communautaires existantes, l'OSE installe des comités dans toutes les grandes villes de Russie, l'association s'étend à l'intérieur de la zone de résidence des Juifs de l'empire, en particulier en Pologne et Lituanie.

1923 : Naissance de l'Union des sociétés OSE ou Organisatio Sanitaris Ebraica

Au congrès de Berlin, en août 1923, la fédération appelée Union des sociétés pour la protection de la santé des populations juives coordonne les différentes branches de l'OSE, organisées en formations nationales et internationales. Albert Einstein en accepte la présidence d'honneur jusqu'à sa mort.

1933 : L'OSE s'installe en France

Le bureau central de Berlin, soumis aux brimades et interdits du régime nazi, est transféré à Paris. Rien ne prédestinait la France à devenir un champ d'action pour l'OSE, ni l'état sanitaire de la population juive, ni sa situation sociale et juridique. Mais le flot de réfugiés venant d'Allemagne pose des problèmes inédits.

Fin août 1933, l'Union OSE est déclarée officiellement à la préfecture de police de Paris. L'organisation peut continuer le travail international et s'implanter dans les quartiers juifs où résidait la majorité des réfugiés.

1934 : Création de l'OSE France

Très rapidement, l'association vient en aide aux enfants juifs d'Allemagne et d'Autriche et ouvre pour eux sa première colonie de jour à Montmorency, sous le patronage de la baronne Pierre de Gunzburg : 350 enfants ont pu bénéficier de cette colonie chaque année, de 1934 à 1938.

Juste avant la guerre, l'OSE est ainsi la seule œuvre ayant déjà une expérience des maisons d'enfants et dont le personnel est initié au travail social. Elle possède tout un réseau de homes qui ne cesse de s'agrandir : 4 puis 11 maisons, hébergeant 1 600 enfants avant 1940, et jusqu'à 25 maisons à la Libération.

1941-1942 : La direction de l'association s'installe à Montpellier

Un travail d'aide et d'assistance :

- Ouverture de dix centres médico-sociaux dans les principales villes françaises, pour venir en aide à la population juive sans ressources ou assignée à résidence : consultations médicales, service social, vestiaire, aide alimentaire.
- Sortir les enfants des camps d'internement : 500 enfants sont ainsi sauvés, notamment **grâce à l'action des assistantes internées volontaires.** En collaboration avec les Quakers, l'OSE organise le départ de 350 d'entre eux vers les Etats-Unis (sur un millier de dossiers préparés).
- Multiplier les lieux de vie : d'asiles temporaires qu'elles étaient au début de la guerre, les 14 maisons, laïques ou de stricte observance, deviennent des lieux d'éducation où doivent être pris en charge l'instruction, l'éducation professionnelle, les loisirs, le sport...

Mars 1942 : Vers une mission de résistance humanitaire

Intégrée à l'UGIF (Union générale des israélites de France) dans la 3^{ème} direction santé, au début de l'année 1942, l'OSE passe progressivement d'un travail philanthropique d'assistance à une mission de résistance humanitaire.

La conscience du danger et la nécessité de disperser et cacher les enfants n'apparaissent qu'après les rafles de Juifs étrangers du 16 et 17 juillet 1942 en zone nord (Rafle du Vél d'Hiv), et celles du 26 août en zone Sud.

Printemps-été 1943 : Mise en place du Circuit Garel

Après la « nuit de Vénissieux » d'août 1942, au cours de laquelle 108 enfants furent sauvés de la déportation, Joseph Weill fait appel à Georges Garel, un ingénieur juif français lié au réseau Combat, pour organiser un circuit clandestin d'enfants. Malgré les innombrables difficultés, le réseau couvrant quatre grandes régions de la zone Sud, à l'exception des alentours de Nice, confiés au réseau Marcel, est opérationnel dès l'été 1943.

La fermeture définitive des maisons prend cependant plus d'un an. Chaque région fonctionne de manière cloisonnée et autonome, sous la direction d'un responsable de région.

Le sort des enfants juifs en France

Depuis Lyon, **Georges Garel coordonne l'ensemble, organise l'infrastructure technique : faux papiers, vestiaire, convoi.** Perpétuellement en déplacement, svil prend les décisions politiques, visite les régions, apporte l'argent, pallie aux arrestations. Grâce à ses contacts personnels auprès de Monseigneur Saliège, Archevêque de Toulouse, et à celles des assistantes juives et non juives de son réseau, des familles, des couvents et des internats sont prêts à accueillir les enfants dont on a, au préalable, changé l'identité et coupé les liens avec leurs parents. Toutes les couches de la population française se mobilisent par l'intermédiaire d'associations, comme la Cimade et les pasteurs protestants autour de Marc Boegner, les Amitiés Chrétiennes de l'abbé Glasberg.

1943-1944 : Les passages en Suisse

La mise en place des passages en Suisse remonte à avril 1943, à la suite de négociations avec les autorités helvétiques pour l'arrivée d'enfants seuls. Plusieurs passeurs travaillant directement sous les ordres de l'OSE sont engagés à cet effet. Après septembre 1943, avec la ruée des Allemands dans la zone italienne, la tâche devient plus difficile. L'organisation des passages vers la Suisse est confiée à Georges Loinger.

A la suite d'arrestations successives, les convois d'enfants sont pratiquement interrompus de novembre 1943 à mars 1944, date à laquelle ils reprennent de manière accélérée, préparés conjointement par l'OSE, la Sixième (le circuit clandestin des EIF) et le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS).

Février 1944 : La plongée dans la clandestinité

L'arrestation du bureau de l'OSE-UGIF à Chambéry oblige l'organisation à plonger dans la clandestinité totale. Elle décide la fermeture des dernières maisons d'enfants et de tous les centres et bureaux.

Ces maisons ne représentent qu'une étape dans la stratégie de sauvetage mise en place par l'OSE dès 1938. Il a fallu regrouper les enfants pour les mettre à l'abri, puis les disperser pour les cacher, enfin les récupérer pour les élever. L'histoire du sauvetage des enfants ne finit donc pas avec la guerre.



Credit: Libros - Claire Nivo

LES FEMMES DE L'OSE

LOTTE SCHWARZ

Cette femme aux cheveux courts, toujours en pantalon, professeur de gymnastique à ses moments perdus, fait tout avec passion. Au début de la guerre, en octobre 1939, Lotte Schwarz, pédagogue libertaire, arrache à l'OSE, non sans réserves, le poste de directrice de la maison de Chaumont. Cette personnalité, bardée de diplômes mais dépourvue de culture juive, fait peur.

Pourtant, à Chaumont, grâce à la mobilisation de tous, de la cuisinière jusqu'au jardinier, elle sait créer une ambiance chaleureuse qui permet aux enfants, non seulement de survivre, mais de vivre et de se construire, à l'aide de petites et de grandes joies : les anniversaires, où chacun a le droit de faire le menu du dîner, les pièces de théâtre jouées devant tout le village, la fabrication de marionnettes ... Pour les enfants qui ne peuvent aller à l'école communale, c'est-à-dire les tout-petits et les plus grands, elle institue l'école à la maison, aidée de deux éducateurs, Fred Hagen peintre et poète, et sa femme, Gritte, ancienne ballerine à Munich.

Les grands peuvent passer le certificat d'études : les petits ont à leur disposition un jardin d'enfants qui s'inspire de la méthode Montessori.

Quand l'OSE nommera une autre directrice en 1942, lui enjoignant de se cacher, ou de partir en Suisse car elle est recherchée comme juive étrangère et politiquement suspecte, toute la colonie d'enfants se dressera pour la garder.

NICOLE WEIL

Nicole Weil est une jeune assistante sociale de l'OSE, venue de Paris pour travailler au centre médico-social de Marseille développé par Julien Samuel : il faut procurer des faux papiers, cacher les Juifs étrangers, essayer de faire sortir des jeunes du camp des Mille. Après novembre 1942, elle suit l'OSE à Limoges. Nicole épouse Jacques Salon à l'Isle sur Sorgue en juillet 1943.

La direction installée maintenant à Chambéry charge le jeune couple d'ouvrir un centre OSE à Megève où se trouvent 750 assignés à résidence. Il faut leur venir en aide et surtout les persuader d'utiliser la filière suisse à partir de Saint-Gervais.

Les Allemands prennent le contrôle de Nice dès le départ des Italiens, en septembre 1943. Des équipes de l'OSE, de la «Sixième», du MJS (jeunesse sioniste) travaillent en permanence pour essayer de sauver les enfants : Nicole accepte trois missions. Elle se fait arrêter et déportée en octobre lors de son troisième convoi.

Le sort des enfants juifs en France

FOCUS

LA MAISON D'ENFANTS DE CHAUMONT, DANS LA CREUSE, LIEU DE DÉPART DES ENFANTS DANS LE FILM



*Château de Chaumont / Fonds Sarah Lasman.
Château de Chaumont, 1943 - 1944.
Les petites filles apparaissant sur les balcons des 1^{er} et 2^{me} étages ont la scarlatine et sont à l'isolement pendant 40 jours. Les enfants sur le perron de la maison sont, eux, en bonne santé.*

En 1940, le château de Chaumont, près de Mainsat (à l'est de Guéret, en zone libre), est l'une des trois maisons d'enfants que possède l'OSE en Creuse, avec Le Masgelier, près de Grand-Bourg et Chabannes, près de Fursac.

C'est une juive allemande communiste, Lotte Schwarz, qui dirige Chaumont. Elle y met en œuvre auprès de ses jeunes pensionnaires une pédagogie très novatrice, fondée sur la responsabilité de chacun. Les enfants y sont ainsi associés à l'organisation de la vie quotidienne et même à la gestion du budget de la maison.

Les enfants juifs accueillis à Chaumont, dont Fanny et ses sœurs, seront tous évacués à partir du printemps 1942, peu avant une grande rafle (août 1942) menée en zone sud par la police française.

On estime que la Creuse, qui comptait 200 000 habitants, accueillit pendant la Seconde Guerre Mondiale environ 3 000 Juifs dont 1 000 enfants.

Le département servit également de refuge, durant plusieurs mois, à des dizaines de milliers de familles ayant fui le nord de la France au cours de l'exode de mai-juin 1940.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ENFANTS PRIS EN CHARGE DE JUIN 1941 À DÉCEMBRE 1942

Plus du tiers des enfants pris en charge dans les centres d'accueil de l'OSE se trouvaient en Creuse

Maisons de l'OSE en Creuse	Juin 1941	Septembre 1941	Août 1941	Décembre 1941
Masgelier (Grang-Bourg)	133	139	195	209
Chabannes (Fursac)	119	94	65	140
Chaumont (Mainsat)	90	122	141	64
Total en Creuse	342	355	401	413
% Creuse / France	52,8 %	50,8 %	45,9 %	38,2 %
Total en France*	647	698	873	1080

* Pour 14 maisons.

Le sort des enfants juifs en France

FOCUS

ITINÉRAIRE DU GROUPE DE FANNY BEN-AMI

- La maison du départ de Fanny se situe dans la Creuse (zone occupée allemande).
- Les enfants partent pour la maison se situant à Megève (en zone occupée italienne).
- Les enfants prennent le premier train à la gare de Sallanches.
- Le train s'arrête à la gare de La Roche-sur-Foron où Elie fuit et où les enfants retrouvent Mme Forman. Ils montent dans le 2^{ème} train.
- Le 2^{ème} train s'arrête à la gare d'Annecy car les voies ont été bombardées.
- Les enfants prennent un train de marchandise.
- Les enfants descendent à la gare d'Annemasse où ils attendent sous le panneau « Colonies de vacances ».
- Les enfants sont interrogés et enfermés dans la classe à Thonon-les-Bains.
- Le passage en Suisse n'est pas au même endroit que la vraie Fanny pour des raisons esthétiques.

« Je me suis inspirée du voyage de la "vraie" Fanny mais celui-ci reste un peu flou et j'ai parfois un peu changé l'histoire, j'ai retracé des directions similaires en fonction des trajets de train existants à l'époque. »

Lola Doillon

LES CAMPS DE PITHIVIERS ET DE BEAUNE-LA-ROLANDE

Après la rafle du Vél d'Hiv, et alors que les premiers occupants des camps ont déjà été déportés, près de 8 000 Juifs, dont 4 000 enfants, sont transférés à Pithiviers et Beaune-la-Rolande .

Les nazis ne réclament encore que les adolescents de plus de 15 ans, mais l'administration française va exprimer le souhait que les convois de déportation (organisés depuis mars 1942) incluent désormais les enfants.

En attendant l'autorisation de Berlin, on sépare brutalement ceux-ci de leurs parents, qui sont massivement déportés lors de quatre convois.

Le 13 août, les Allemands donnent leur accord : les enfants juifs seront transférés à Drancy au cours du mois d'août puis en septembre, avant d'être déportés à Auschwitz-Birkenau. Aucun d'entre eux n'a survécu.

DES ORGANISATIONS JUIVES ONT SAUVÉ DES ENFANTS JUIFS

Tout au long de la guerre des organisations juives ont tenté de sauver des familles juives, quelles furent confessionnelles, laïques, politiques elles ont œuvré dans la clandestinité : Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (communiste), Le cercle amical (Bund, socialiste), les Éclaireurs israélites de France, la sixième de l'Union générale des israélites de France, La Colonie scolaire, l'Œuvre de Protection des Enfants juifs...

Les camps d'internement en France

ZONE « OCCUPÉE », ZONE « LIBRE »

Établie par l'armistice du 22 juin 1940, une « ligne de démarcation » marquait la limite, en France, entre une zone nord (la zone occupée par les Allemands) et une zone sud (dite « libre »). Un laissez-passer était obligatoire pour se rendre d'une zone à l'autre.

Le Gouvernement français, dirigé par le maréchal Pétain, avait autorité sur l'ensemble des deux zones, mais ses pouvoirs étaient cependant limités au nord de la ligne de démarcation.

La ligne de démarcation fut supprimée en mars 1943, peu après l'invasion de la zone libre par les Allemands et les Italiens, en novembre 1942.

Entre février 1939, date d'ouverture du premier camp d'internement français à Rieucros (Lozère), et la fermeture du camp de Sillac-les-Alliers (Charente) en mai 1946, près de 600 000 personnes « indésirables » furent internées en France dans environ 200 camps.

Ils étaient communistes, apatrides, Tsiganes... et bien sûr Juifs, enfants et adultes, retenus pour des durées variables dans des camps qui, pour beaucoup d'entre eux, constitueraient l'antichambre des « Camps de la mort », les camps d'extermination nazis...



EN ZONE NORD OU ZONE OCCUPÉE

La zone située au nord de la ligne de démarcation compte quatre camps principaux : Royallieu, près de Compiègne, Drancy (à l'est de Paris), Beaune-la-Rolande et Pithiviers (dans le Loiret).

- Le camp de Royallieu : ouvert en décembre 1941, reçoit d'abord environ 1 000 Juifs ; ils constitueront le premier convoi de déportés le 27 mars 1942.
- Le camp de Drancy : camp d'internement surnommé « l'antichambre de la mort » accueille le 20 août 1941 les près de 3 500 personnes arrêtées lors de la rafle des XI^{ème} et XII^{ème} arrondissements de Paris, puis, après la rafle du Vél d'Hiv (juillet 1942) plus de 13 000 Juifs, hommes, femmes et enfants.

Entre 1941 et 1944, le camp, véritable « plaque tournante » de la politique de déportation des Juifs en France reçoit plus de 70 000 personnes, soit près des 9/10^e des Juifs déportés depuis la France.

- Les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers : petites villes du Loiret proches de Paris, ces deux camps ouvrent en mai 1941 pour accueillir près de 3 800 Juifs étrangers ou apatrides arrêtés à Paris le 14 mai.

Sur la seule période de juin 1942 à juillet 1943, on estime entre 16 000 et 18 000 le nombre de Juifs internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande avant d'être déportés vers les camps d'extermination, dont 4 400 enfants (sur un total de 4 700).

Les camps d'internement en France

EN ZONE SUD OU ZONE « LIBRE » (JUSQU'EN NOVEMBRE 1942)

Plusieurs camps d'internements existent déjà avant la guerre, édifiés notamment pour détenir les réfugiés espagnols fuyant le franquisme.

D'autres vont voir le jour. Ce sont principalement les camps de Gurs (actuelles Pyrénées-Atlantique), Rivesaltes et Argelès (Pyrénées-Orientales), Rieucros (Lozère), Les Milles (à Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône)... Camps de rétention administrative dits « de transit », « d'hébergement », « de regroupement familial »... ou camps « disciplinaires », ils accueillent dès 1939 des « indésirables » de toute nature, communistes, Juifs allemands, anti-nazis, apatrides, prostituées...

Dès la fin de 1940, les Juifs constitueront 60 à 70 % d'un effectif total de près de 55 000 personnes.

Après l'invasion de la zone sud par les Allemands et les Italiens, la plupart des détenus juifs de ces camps sont envoyés à Drancy, avant d'être déportés, à l'image des 3 900 Juifs du camp de Gurs, entre l'automne 1942 et le printemps 1943.



Credit Photos : Nicolas Schul.

FOCUS

ZONE « LIBRE » : OCCUPATION ITALIENNE, UNE PARENTHÈSE DE DIX MOIS

Les départements de Savoie, Dauphiné, Alpes et Var ainsi que la Corse, sont occupés de novembre 1942 à septembre 1943 par les autorités d'occupation italiennes, celles-ci refusent de livrer les juifs aux Allemands, elles se contentent d'assigner les juifs à résidence, ce qui va susciter un afflux de réfugiés.

Les autorités d'occupation italiennes interdisent même à la police française de procéder aux arrestations demandées par le Régime de Vichy, offrant aux Juifs la protection diplomatique de l'Italie, ce qui entraîne de virulentes protestations des Allemands. Quant à l'Inspecteur général de police italien envoyé sur place pour s'occuper de la question juive, il va se rapprocher des organisations juives de la zone, afin d'organiser l'accueil des réfugiés. L'Œuvre de Secours aux Enfants « profitera » de cette situation au cours des dix mois que durera l'occupation italienne.

Le 8 septembre 1943, date de l'armistice entre Italiens et Alliés, marque la fin de cette parenthèse.

La Suisse, entre rejet et bienveillance

L'attitude de la Suisse durant la Seconde Guerre Mondiale demeure controversée. Dépositaire des avoirs confisqués aux Juifs allemands, le pays fut également le premier à demander, en 1938, que l'Allemagne appose un « J » sur les passeports des Juifs afin de réduire leur immigration. La Suisse s'est toutefois signalée par sa bienveillance dans l'accueil des enfants juifs, en particulier à partir de 1943.

Selon les sources, on estime le nombre de Juifs réfugiés refoulés à la frontière suisse durant la guerre entre 25 000 (rapport de la « Commission Bergier » - 2001) et un peu moins de 30 000 (Serge Klarsfeld - 2013). Ce qui est sûr, c'est que le Gouvernement suisse a bel et bien, le 4 août 1942, décidé de fermer les frontières aux réfugiés, même en cas de danger de mort.

Le pays n'a pas l'apanage de cette attitude : à l'exception des États-Unis, aucun des pays occidentaux réunis à la Conférence internationale de juillet 1938 à Évian n'avait accepté d'augmenter ses quotas d'accueil, en dépit de la situation des Juifs allemands, parfaitement connue.

En septembre 1943, les départements de l'ex-zone libre occupés par les Italiens depuis novembre 1942 en rive gauche du Rhône, passent sous occupation allemande. Ce qui demeurerait, en France, le territoire ultime d'accueil des Juifs (les Italiens refusant de les livrer aux Allemands) n'est désormais plus un refuge.

Des négociations ont été menées à partir d'avril 1943 par des représentants de l'OSE avec les autorités helvètes. Celles-ci autorisent le passage et l'accueil en Suisse d'enfants juifs de moins de seize ans à condition qu'ils soient seuls. Des passeurs sont recrutés par l'OSE, et les maisons d'enfants installées à Saint-Gervais, Megève,

Moutiers-Salins... qui ont « récupéré » des enfants issus de la France entière, vont être peu à peu vidées d'une partie de leurs occupants.

Sur la seule période comprise entre l'automne 1943 et juillet 1944, l'OSE sauvera ainsi près de 1 100 enfants. Ces passages vers la Suisse sont ponctués de très nombreuses arrestations par les autorités allemandes et françaises.

Il faut signaler l'existence en Suisse d'un « Comité suisse d'aide aux enfants d'émigrés », actif dès 1935 et dont l'aide fut souvent déterminante, de même que celle des Eclaireurs israélites de France et du Mouvement de jeunesse sioniste (MJS), deux mouvements de jeunesse juifs qui ont apporté leur soutien (logistique, notamment) à ces opérations de sauvetage.



FOCUS

LA DÉPORTATION

Plus de 80 convois de déportation de Juifs, français et étrangers, ont été organisés depuis la France entre 1942 et 1944, à destination des camps d'extermination d'Auschwitz, mais également de Buckenwald, Sobibor, Dachau...

En 1940, il y avait environ 300 000 Juifs en France dont la majorité était des étrangers ; près de 80 000 personnes d'ascendance ou de religion juives ont été déportées de France ; Seuls 3 % seulement ont survécu soit environ 2 500 personnes.

Le total estimé de personnes arrêtées et déportées en France est de 150 000, incluant résistants, communistes, gaullistes, homosexuels, Tsiganes, francs-maçons, otages et juifs.

11 000 enfants juifs ont été déportés de France.

Près d'un millier d'enfants ont été exécutés ou abattus.

Environ 3 000 autres sont morts en France dans des camps d'internement.

Mémorial de la Shoah

À PARIS

Premier centre d'information en Europe sur l'Holocauste, le Mémorial de la Shoah à Paris est à la fois centre de documentation, musée et mémorial. Il met à la disposition du public et des chercheurs l'exceptionnelle richesse de son fonds documentaire sur la vie des Juifs en Europe et en France sous l'Occupation, dont de nombreux témoignages vidéo. Une exposition permanente décrit les mécanismes qui ont conduit au génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et de nombreuses activités pédagogiques sont proposées aux élèves. Lieu de recueillement, son Mur des Noms porte les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés de France entre 1942 et 1944.

LES JUSTES

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des milliers de citoyens européens révoltés par le sort fait aux Juifs ont décidé d'agir, souvent au péril de leur vie, pour cacher une famille, recueillir et sauver des enfants, aider des réfugiés à passer une frontière... Nombre d'entre eux, en France, ont aidé l'OSE en accueillant des enfants juifs.

Ces héros, tous non juifs, sont aujourd'hui honorés du titre de « **Justes parmi les nations** », en référence au plus haut titre de vertu biblique.

À Yad Vashem, le mémorial de la Shoah en Israël, un hommage est rendu aux 16 000 d'entre eux qui ont pu être identifiés.

Un hommage de la Nation leur a été rendu au Panthéon par le président Jacques Chirac le 18 janvier 2007.

Le Mur des Justes situé à l'extérieur du Mémorial de la Shoah à Paris, dans l'allée des Justes, porte les noms de plus de 3 300 personnes reconnues comme « Justes parmi les nations » par l'État d'Israël pour avoir porté secours à des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale en France.



À DRANCY

Musée d'histoire et d'éducation ouvert à tous, le Mémorial de la Shoah de Drancy est situé face à la Cité de la Muette, lieu d'habitation qui servit de camp d'internement pour les Juifs et qui fut pour 63 000 Juifs parmi les 76 000 déportés de France la dernière étape avant la déportation vers les camps d'extermination nazis en Pologne. Une exposition permanente permet de découvrir l'histoire du camp et de proposer des activités pour les scolaires.



Mémorial de la Shoah à Drancy

Pour aller plus loin

ASHKÉNAZES ET SÉFARADES

On appelle **Ashkénazes**, les Juifs d'Europe occidentale, centrale et orientale d'origine et de langue germanique (yiddish).

Les Ashkénazes, qui ont migré au sein même de l'Europe - et hors d'Europe - au gré des nombreuses persécutions dont ils furent l'objet au fil des siècles.

Les Séfarades, pour leur part, sont les Juifs originaires d'Espagne et du Portugal. Implantés dans la péninsule ibérique à partir du Ier siècle, ils furent contraints par le décret d'Alhambra - signé en 1492 par la reine Isabelle la Catholique - de quitter l'Espagne.

Ils s'exilèrent principalement en Afrique du Nord (pays du Maghreb), dans l'Empire Ottoman et en Italie.

LE YIDDISH, EN EUROPE CENTRALE

Le **yiddish** (étymologiquement « judéo-allemand ») était, avant la Seconde Guerre mondiale, la langue parlée depuis plusieurs siècles par l'ensemble des communautés juives ashkénazes d'Europe centrale et d'Allemagne, ainsi que par des immigrants juifs aux États-Unis. Dérivé de l'allemand, avec de nombreux emprunts aux langues slaves, avec un alphabet hébraïque, le yiddish, autour duquel s'était développée une riche tradition culturelle,

a pratiquement disparu. Toutefois, quelques dizaines de milliers de personnes (très religieuses) le parlent encore, principalement en Israël et dans l'État de New York.

LE SHABBAT

« Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite : et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. » (Genèse).

Le **shabbat** des Juifs est un jour de repos hebdomadaire consacré à Dieu, en souvenir de la Création. Il correspond au samedi, septième jour de la semaine juive, et commence à la tombée de la nuit le vendredi soir pour s'achever le samedi soir. Temps de repos et de prières où l'on doit se consacrer à sa famille, le shabbat est observé par de nombreux Juifs avec plus ou moins de rigueur (absence totale de toute activité ou simple réduction de celles-ci).

LE KIDDOUCH

Le **kiddouch** du vendredi soir (et du samedi matin) est une cérémonie de sanctification du shabbat. Au cours du rituel, une coupe de vin casher est partagée entre celui qui prononce la bénédiction et tous les participants. La prière est prononcée en hébreu.



Credit Photo : Claire Nicol.

D'après une histoire vraie...

« LE VOYAGE DE FANNY »* PAR FANNY BEN-AMI, UN RÉCIT À LA PREMIÈRE PERSONNE

1939. Peu de temps après l'arrestation de son père, Juif d'origine allemande réfugié en France avec sa famille, Fanny, neuf ans, est envoyée à Montmorency en compagnie de ses jeunes sœurs Erika et Georgette, avant d'être transférée en Creuse, au château de Chaumont, en zone libre. Elles passeront trois ans dans ces maisons d'enfants mises en place par l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), organisation caritative qui, depuis l'entrée en guerre, organise la mise à l'abri des enfants juifs.

Mais en 1943, après l'invasion de la zone libre par les armées italiennes et allemandes, Fanny et un groupe d'enfants, séparés des adultes qui les encadraient, vont devoir fuir vers la Suisse pour tenter de s'y réfugier.

«*Le Voyage de Fanny*», récit à la première personne, raconte cette aventure hors du commun où la faim, la peur, la traque... sont le quotidien d'une petite troupe d'enfants sauvés par une adolescente de treize ans.

** D'après l'histoire vraie de Fanny Ben-Ami parue aux Éditions du Seuil*

L'AUTEUR, FANNY BEN-AMI, HÉROÏNE À 13 ANS

En 1986, Fanny Ben-Ami a raconté son aventure à l'écrivaine israélienne Galila Ron-Feder, spécialisée dans la littérature pour la jeunesse. Celle-ci a retranscrit fidèlement le récit que la jeune fille avait consigné dans son journal alors qu'elle était enfant puis adolescente.

Naturalisée française ainsi que ses deux sœurs à leur retour de Suisse après la guerre, Fanny a été élevée par un oncle et une tante au Puy-en-Velay (Auvergne), avant de partir pour Israël où elle vit aujourd'hui avec son mari, à Holon. Elle est âgée de 85 ans.

La publication du livre en Israël en 1986 a eu un grand retentissement, conduisant Fanny Ben-Ami à témoigner partout dans le monde. Peintre, elle a également réalisé de nombreuses œuvres pour témoigner de cette période.



FANNY BEN-AMI PARLE DU SCÉNARIO

« Juste après avoir lu le scénario, j'ai écrit à Lola Doillon pour lui dire que ça ne s'était pas passé tout à fait comme ça ! Elle ne disait rien sur le maquis, par exemple, moment qui avait été très marquant pour moi. Et puis, en y réfléchissant et en parlant avec des amis, j'ai compris qu'un film n'était pas un livre, qu'il était pour les autres, pas pour moi, et que beaucoup de choses qui étaient racontées dans le livre autour de l'histoire des enfants n'étaient peut-être pas importantes. Je crois que Lola a bien fait. Dans son scénario, le principal est là, l'essentiel est dit. Je suis ravie que LE VOYAGE DE FANNY soit un long métrage de fiction et pas un documentaire, parce que les spectateurs vont pouvoir se mettre à la place des personnages, ils vont pouvoir avoir de l'empathie pour eux, souffrir ou rire avec eux. »

FANNY BEN-AMI S'EST RENDUE SUR LE TOURNAGE, LES ACTEURS RACONTENT

« On savait que Fanny Ben-Ami viendrait sur le tournage mais on ne savait pas quand, un jour j'ai vu arriver les deux productrices avec une dame et j'ai compris que c'était Fanny (la vraie). J'avais lu le livre, le scénario mais là elle était vraiment en face de moi, je pouvais voir que c'était une personne qui avait vécu tout ça. J'ai pu lui parler en tête à tête. Elle a parlé à tous les enfants, elle a pris le temps de répondre à nos questions. Elle est restée deux jours sur le tournage, elle mangeait avec nous, elle restait sur le plateau, nous tournions dans la gare, le train... elle était là. »

Léonie Souchaud / Fanny

« J'étais très contente de la rencontrer car c'était la vraie Fanny. J'étais très impressionnée alors j'osais plus parler. »

Juliane Lepoureau / Georgette

« C'était chouette de rencontrer Fanny Ben-Ami. Elle nous a raconté son histoire. Le film que nous on a tourné, elle l'a vécu en vrai. »

Lou Lambrecht / Rachel

« Quand j'ai vu Fanny Ben-Ami, j'ai tout de suite su que c'était elle. Ça m'a fait une sensation assez bizarre, surtout quand elle nous a raconté son histoire j'ai pu voir une photo du vrai Maurice. Après sa visite j'ai senti que mon jeu s'était un peu amélioré (du moins sur ce tournage). »

Igor Van Dessel / Maurice

De l'écrit à l'écran, un nécessaire travail d'adaptation pour Lola Doillon

UN FILM NOURRI D'ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS AU LIVRE

« Je suis allée rencontrer Fanny car je voulais m'imprégner de son vécu, de son ressenti. Beaucoup de choses du film, toutefois, ne reflètent pas exactement ce que la "vraie" Fanny a raconté. Tout ne vient pas du livre. Je suis allée chercher des anecdotes dans d'autres vécus, d'autres histoires similaires. »

LE REFUS DU "PATHOS"

« Il y a peu de choses que j'ai vraiment changées, mais j'ai supprimé plusieurs moments de l'histoire, en particulier tout ce qui touche aux parents. Je n'ai, par exemple, pas filmé l'arrestation du père, pour éviter les images larmoyantes. Je ne trouvais pas nécessaire de montrer des scènes qui sont déjà dans l'imaginaire collectif. J'ai également dû supprimer les rôles de trois enfants, pour avoir un groupe plus resserré, qui corresponde mieux aux nécessités fictionnelles. »

UN FILM, PAS UN DOCUMENTAIRE

« Si j'avais suivi de trop près l'histoire réelle, je n'aurais pas fait un film mais un documentaire. Or il s'agit bien d'une fiction, d'une aventure, avec son propre rythme et sa propre logique de narration. Cela m'imposait de changer la trajectoire et certains éléments de contexte. Mais j'ai évidemment suivi le fil des événements historiques décisifs qui ont été le cadre de cette aventure, et tout ce que j'ai modifié demeure vrai, inspiré de faits réels rapportés par d'autres personnes qui ont vécu cette époque. »

UNE NARRATION "À HAUTEUR D'ENFANT"

« Des films sur la guerre, des films d'histoire, il y en a déjà beaucoup. Moi, ce qui m'intéressait, c'était de vivre cet événement, cette "grande histoire", à travers les yeux d'un groupe d'enfants. De montrer comment ces enfants, qui n'étaient pas sous les bombes mais qui subissaient pourtant la violence de l'abandon, la peur d'être orphelin, ont vécu la guerre, et de la faire ressentir de leur point de vue. C'est notamment pourquoi il n'y a pas de scène guerrière dans le film. »

UN FILM POUR TÉMOIGNER

« Je me suis posé la question de ma légitimité à raconter une telle histoire, à parler d'enfants juifs en n'étant pas Juive moi-même. Mais je me suis dédouanée de cette question en me disant que c'est l'histoire de France, et l'histoire européenne, tout simplement. »

Ce n'est pas un film militant, mais il exprime une volonté de témoigner, de dire : attention, cette histoire a été la nôtre, souvenez-vous... »

UN FILM POUR TOUS...

« LE VOYAGE DE FANNY est un film avec des enfants, un film d'aventure ! »

Une aventure humaine qui doit pouvoir toucher toutes les générations. J'aimerais ainsi que les petits enfants puissent aller voir ce film sans forcément connaître la "grande histoire" de cette période comme le font les adultes. »



Credit Photo : Yvonnie Comans de Brachère.

À propos du tournage

Lola Doillon évoque le casting et le tournage avec ses jeunes acteurs.

PRÈS DE MILLE ENFANTS RENCONTRÉS

« Nous avons vu près de mille, enfants, comédiens ou non, et je me suis laissée une grande souplesse, y compris celle de modifier le scénario pour l'adapter à tel ou tel enfant que nous trouverions formidable !

J'ai eu besoin de les choisir individuellement mais aussi en groupe. Certains étaient parfaits seuls, mais ça marchait moins bien à plusieurs. Il fallait qu'il y ait une alchimie entre eux, je pense en particulier aux trois sœurs, qui forment un groupe dans le groupe.

On a donc fait des groupes de travail pour voir comment ils pouvaient interagir entre eux et si l'ensemble était cohérent. Au fur et à mesure, ils ne se sont plus lâchés. Ils étaient embarqués dans la même aventure et ils se soutenaient tous.

Il a bien sûr fallu du travail pour leur permettre de se rencontrer, de s'apprécier, de jouer ensemble, mais c'est ensuite devenu comme une petite colonie de vacances ! »

LE SCÉNARIO, SANS LE « POIDS » DE L'HISTOIRE

« J'ai demandé à tous ceux qui faisaient travailler les enfants, en particulier ceux de moins de douze ans, de ne pas leur raconter trop précisément le contexte de la guerre, de la déportation. Je ne voulais pas qu'ils en sachent plus que le rôle, en tout cas pas plus que ce qu'en savaient les enfants de l'époque. Je voulais qu'ils conservent la part de naïveté qu'avaient ces derniers face à leur propre aventure. On leur a donc expliqué le scénario, avec leurs parents, et seulement ce qu'ils devaient savoir sur le film. Et surtout nous ne leur avons jamais donné plus que ce qu'ils demandaient. »

DES ENFANTS QUI JOUENT, DANS LES DEUX SENS DU TERME



Credit Photo : Claire Nicol.

« Tourner avec des enfants, c'est d'abord énormément de contraintes pour la production, en termes de temps de travail, d'heures de tournage, de conditions d'encadrement... Mais pour le réalisateur, c'est du plaisir ! Avant le tournage, on a répété avec chacun, individuellement et en groupe.

Plus que sur le scénario, on les a surtout fait s'amuser avec des mots, des situations, travailler sur les émotions, sur le lâcher-prise. Un enfant qui travaille trop sur le texte en amont risque de perdre toute spontanéité. Pour un enfant, tourner est de l'ordre du jeu, c'est très instinctif. Il est donc assez simple de les diriger, car ils jouent dans les deux sens du terme !

Il faut simplement être capable de maintenir cet état d'esprit pendant tout le tournage. Car si les enfants ne s'amuse pas en interprétant leur personnage, ils abandonnent et ils ne veulent plus jouer le lendemain. J'avais un groupe de neuf enfants, qui devaient tenir neuf semaines. »

LE TOURNAGE VU PAR LES ENFANTS

« Pour une scène j'ai dû pleurer. Ce n'était pas facile. On m'a mis des fausses larmes et de la menthe poivrée dans les yeux pour que ça fasse vrai. » Lou Lambrecht / Rachel

« Léonie et Fantine m'ont laissé un panier rempli de myrtilles très lourd et je devais descendre et remonter un chemin. Comme c'était très lourd alors j'en ai profité pour tout manger. » Juliane Lepoureau / Georgette

« Quand on tournait près de Grenoble, on devait changer d'endroit, et on devait aller dans un château, et il y a eu un problème qui a fait un mini scandale (alors que ce n'était rien du tout) et qui a fait qu'on a eu un hôtel 4 étoiles et c'était super cool. » Igor Van Dessel / Maurice

Leur meilleur souvenir

«Même si c'est un souvenir difficile mon meilleur souvenir c'est le tournage de la scène où on passe en Suisse. C'était difficile physiquement, j'avais 22 kg sur le dos, je portais Rachel et aussi émotionnellement car je devais pleurer en courant...pour plein de raisons on a dû recommencer plusieurs fois la scène c'était incroyablement émouvant et épuisant, tout le monde pleurait.

Parfois, pendant le tournage on ne respectait pas les dialogues mais la réalisatrice trouvait toujours que c'était bien et que ce n'était pas grave de refaire les scènes. Elle utilisait tout ce qu'on donnait tout ce qu'on jouait.»

Léonie Souchaud / Fanny

«C'est la rencontre avec les autres enfants comédiens. C'était trop bien.»

Juliane Lepoureau / Georgette

« Cette question est trop difficile pour moi car chaque jour passé est un magnifique souvenir. »

Malonn Lévana / Marie

«Tout le film était génial. Mais quand le dernier jour il y a eu le clap de fin, c'était très triste. On a tous pleuré dans les bras de Lola.»

Lou Lambrecht / Rachel

« Quand on a tourné la scène finale parce que c'était le moment le plus émouvant. »

Igor Van Dessel / Maurice

LE VOYAGE DE FANNY fait partie de cette longue chaîne de transmission qui ne doit jamais s'interrompre...



Pour tout renseignement contacter : scolaires@parenthesecinema.com

Dossier pédagogique initié par Parenthèse Cinéma

Textes de Jean-Louis Derenne • Interviews Patrick Fabre • Avec l'aide de l'OSE (*Ceuvre de secours aux enfants*) • www.ose-france.org



Origami Films

